



DEUXIÈME
ÉDITION

TROPHÉE *des Forêts* D'ÎLE-DE-FRANCE



Retours sur l'édition 2024

ET PRÉSENTATION DES PROJETS



TROPHÉE
des Forêts
D'ÎLE-DE-FRANCE

Cap sur la deuxième édition du Trophée des Forêts d'Île-de-France !

Pour cette deuxième année du Trophée des Forêts, l'objectif reste le même : mettre en exergue, sur le territoire francilien, des initiatives forestières exemplaires, innovantes ou remarquables, portées par des collectivités ou des Parcs Naturels Régionaux, afin de les diffuser plus largement sur le territoire francilien.

Il est possible de concourir à l'une des 3 catégories suivantes :

- Prix spécial « Bioéconomie »
- Prix spécial « Sensibilisation et concertation »
- Prix spécial « Biodiversité »

En 2024, 8 collectivités ont candidaté en présentant des projets originaux. Vous les retrouverez dans ce livret.

**BONNE
LECTURE !**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE (78)

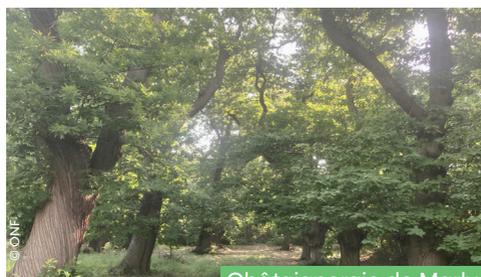
Partenariat avec l'ONF visant à assurer la préservation des écosystèmes forestiers



Située à 15km à l'ouest de Paris, la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) compte près de 340 000 habitants et regroupe 19 communes. Plus de 35 % de sa superficie est couverte par de la forêt.

La CASGBS s'est engagée dans une convention de partenariat avec l'ONF à financer à hauteur de 400 000 euros plusieurs actions sur la période 2024-2027. Ces actions visent à assurer la préservation des espaces et écosystèmes forestiers et à renforcer leur résilience face au changement climatique.

Dans le massif de Marly, 20 mares seront restaurées dans le but de préserver la faune et la flore spécifiques aux milieux humides. Par ailleurs, une châtaigneraie historique, vestige des anciennes forêts royales, abritant des châtaigniers âgés de plus de 300 ans, fera également l'objet d'une réhabilitation.



Châtaigneraie de Marly

Dans le massif de Saint-Germain, 60 hectares de milieux ouverts seront restaurés. Ces travaux incluront la diversification de leur morphologie, notamment par la plantation de haies, ainsi qu'une lutte ciblée contre l'espèce invasive du cerisier tardif de manière à protéger des habitats rares pour la faune et la flore en Île-de-France.

Par ailleurs, le site de l'étang du Corra bénéficiera de travaux de renaturation, incluant la protection des berges et la plantation d'essences adaptées aux changements climatiques pour renforcer sa résilience.



Étang du Corra

Enfin, une étude sera réalisée pour comprendre la migration des amphibiens et l'installation de gîtes terrestres pour limiter leur écrasement constaté sur une route forestière.



Mare aux Canes

En parallèle, la CASGBS prévoit de promouvoir une exploitation durable des forêts et de développer le tourisme forestier en combinant accueil du public et éducation à l'environnement.

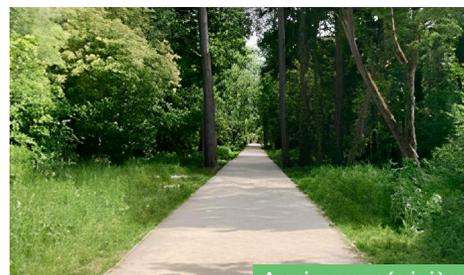
COMMUNE DE VILLEPREUX (78)

Aménagement et valorisation d'un ancien site horticole devenu espace naturel sensible



Située en bordure de la plaine de Versailles, Villepreux est une commune de 12 500 habitants dont le territoire est composé à 70 % de terres agricoles et d'espaces naturels.

La ville s'est engagée dans l'aménagement et la valorisation d'une ancienne pépinière de 8 hectares, désormais transformée en espace boisé.



Ancienne pépinière

Les travaux de réhabilitation, initiés dès 2008, ont abouti à l'inauguration du parc forestier et naturel en décembre 2020, en plein confinement. Au fil des années, la commune a acquis plusieurs parcelles privées, jusqu'à fermées au public, pour constituer cet espace accessible à tous.

De nombreux aménagements ont été réalisés pour ouvrir ce site au public : création de deux clairières de 6 000 m², développement d'un réseau de circulations douces et d'une voie verte reliant les différents quartiers de la ville, mise en place de fenêtres paysagères offrant des points de vue sur la plaine de Versailles, installation de panneaux pédagogiques pour sensibiliser les visiteurs à l'environnement.

Les arbres abattus lors des travaux ont tous été valorisés sur place (transformés en bancs, racks à vélos, pavés en bois ou copeaux, etc.).



Valorisation des arbres

Soutenue financièrement et techniquement par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Villepreux a souhaité faire de cet espace un lieu ouvert à tous, favorisant les rencontres et les échanges. Le parc joue désormais un rôle de jonction entre les anciens et les nouveaux quartiers, tout en contribuant à la valorisation du patrimoine naturel de la commune.



Site ouvert au public



COMMUNE DE COMBS-LA-VILLE (77) Restauration des fonctionnalités écologiques du milieu boisé et création d'un sentier d'interprétation



Combs-la-Ville, commune de 21 600 habitants, s'est engagée dans un projet de restauration des fonctions écologiques de son bois communal, incluant la réhabilitation du bois, des mares et des bassins de rétention, tout comme la création d'un sentier d'interprétation.

Dès 2015, la commune a lancé un Atlas de la Biodiversité, visant à recenser les espèces locales et à analyser les corridors écologiques. Ces données ont été intégrées au Plan Local d'Urbanisme (PLU), accompagnées de recommandations pour préserver la biodiversité.

En 2022 et 2023, les résultats d'une étude du milieu (sol, faune et flore...) ont conduit à des travaux réalisés par l'association d'insertion Initiatives 77, financés par le Département, dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ces interventions comprenaient notamment l'éclaircissement et le curage d'une mare ainsi que de trois bassins, dans le but d'améliorer l'accueil des espèces inféodées à ces milieux.



Mare du bois l'évêque

Un sentier d'interprétation a également été aménagé et équipé de panneaux pédagogiques, bancs, passerelles, pontons d'observation et fascines.

Le projet a mobilisé des associations naturalistes locales (RENARD et Seine-et-Marne Environnement), ainsi que la MJC dans le cadre d'ateliers sur la gestion des espèces envahissantes.

Aujourd'hui, ce site est devenu un espace privilégié de sensibilisation à la biodiversité, accueillant écoles, centres de loisirs et habitants de la commune.



Haie sèche

Depuis 2023, la municipalité a étendu ses initiatives à d'autres milieux, en partenariat avec l'association Agrof'île, en vue de promouvoir l'agroforesterie.

Ces initiatives, appuyées par des inventaires et des sciences participatives, visent à renforcer les continuités écologiques de la ville et à sensibiliser à la préservation de l'environnement.

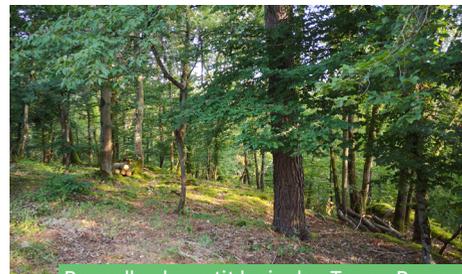
COMMUNE DU VAUDOÛÉ (77) Projet de forêt pédagogique « Le petit bois des Terres Rouges »



Le Vaudoisé, commune de 700 habitants, est située au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français et de la Réserve de biosphère Fontainebleau et Gâtinais.

Le Petit Bois des Terres Rouges, une parcelle forestière de 4 400 m² appartenant à la commune, a été aménagé pour devenir un espace d'apprentissage unique, en partenariat avec les enfants de l'école communale.

Ce projet s'inscrit dans le programme national de forêts pédagogiques « Dans 1000 communes, la forêt fait école », porté par les Collectivités Forestières d'Île-de-France.



Parcelle du petit bois des Terres Rouges

Cet espace forestier a été sécurisé et aménagé pour que la soixantaine d'élèves de l'école communale puisse s'y rendre régulièrement tout au long de leur scolarité, sous la supervision des enseignants, de parents d'élèves et d'intervenants extérieurs.

Au cours des classes forestières, les enfants découvrent la filière forêt-bois à travers différentes thématiques adaptées à leur âge et à leurs programmes scolaires.

De nombreux partenaires institutionnels et associatifs collaborent pour enrichir ces ateliers :

- Office National des Forêts (ONF)
- Parc naturel régional du Gâtinais français
- Réserve de biosphère de Fontainebleau et Gâtinais
- Amis de la Forêt de Fontainebleau
- Société de chasse du Vaudoisé
- Entente Sportive de la Forêt

...et bien d'autres encore !



Parcelle du petit bois des Terres Rouges

Lancé en 2024, ce projet pédagogique a pour ambition de s'inscrire dans la durée en proposant chaque année scolaire une nouvelle thématique.

À terme, le Petit Bois des Terres Rouges pourrait également être mis à la disposition des écoles des communes voisines qui souhaiteraient en bénéficier.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLÉE SUD GRAND PARIS (92) Création d'une liaison verte

L'Établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris regroupe 11 communes et compte 410 000 habitants.

Le territoire a porté la création d'une liaison verte de 1,8 km à Châtenay-Malabry, reliant le quartier prioritaire de la Cité Jardin à d'autres zones de la ville et du territoire, au moyen d'un cheminement mixte destiné aux piétons et aux cyclistes.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de renouvellement urbain. Il s'agit d'ouvrir le quartier prioritaire de la Cité Jardin aux réseaux de mobilité douce de la région, en réponse aux attentes des résidents et des associations de cyclistes.



Liaison verte

Le parcours traverse la forêt domaniale de Verrières et comprend des placettes, offrant des points de vue panoramiques sur la forêt et le quartier. Le chemin de 3 mètres de large est réalisé en matériaux perméables comme le stabilisé et le mulch.

Ce projet allie écologie et pédagogie : le chemin est équipé de mobiliers spécifiques pour interdire l'accès aux véhicules motorisés et l'éclairage est éteint la nuit pour réduire la pollution lumineuse et préserver la faune.

Des panneaux éducatifs sont installés le long du parcours pour informer les promeneurs sur l'écosystème forestier et sa gestion, sensibilisant ainsi le public au rôle de la forêt.



Itinéraire vélo

Ce projet marque une première collaboration avec l'Office national des forêts (ONF), dont l'expertise a permis de choisir des matériaux naturels comme le bois brut pour les mobiliers d'assise, afin d'assurer une meilleure intégration au milieu naturel.

En outre, des associations naturalistes locales ont été associées au projet pour apporter leur soutien et expertise.

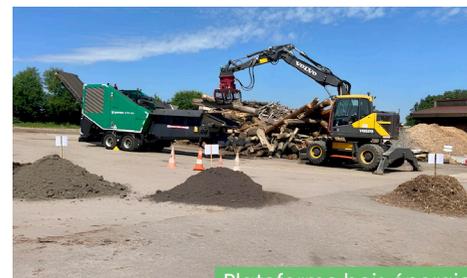


PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS (77 ET 91) Création de la SCIC Gâtinais Bois Énergie



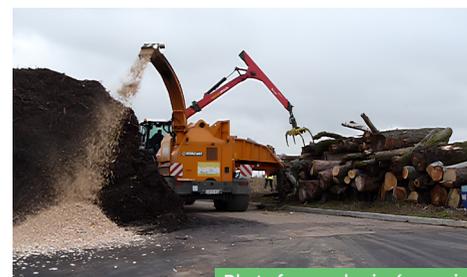
Le Parc naturel régional du Gâtinais français regroupe 69 communes de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

Le Parc a lancé un projet pionnier pour optimiser l'usage durable des ressources en bois sur son territoire. Grâce à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Gâtinais Bois Énergie, les résidus forestiers issus de la gestion des forêts locales, sont transformés en plaquettes de bois.



Plateforme bois énergie

Ce projet a été lancé par le Parc dans l'optique de créer un débouché pour le bois non valorisable en bois d'œuvre et jusqu'à lors peu exploité.



Plateforme bois énergie

Ces plaquettes approvisionnent les chaufferies collectives des communes ou les entreprises du territoire, réduisant ainsi leur dépendance aux énergies fossiles.

En favorisant une utilisation en circuit court, le parc réduit l'empreinte carbone liée au transport des matériaux puisque la plateforme de transformation se trouve au cœur du Parc.



École de Perthes en Gâtinais
chauffée par le réseau de chaleur

En 2023-2024, la SCIC a livré 500 tonnes de plaquettes, avec un objectif de 1500 tonnes pour l'année suivante. Elle approvisionne actuellement 10 chaufferies bois collectives.

Cette initiative a favorisé l'émergence d'une réelle dynamique de structuration de la filière bois-énergie sur le territoire, avec la mise en réseau des acteurs.

La démarche vise également à sensibiliser les habitants aux enjeux de cette alternative énergétique et à renforcer leur attachement au patrimoine forestier en soulignant l'importance de sa gestion durable.



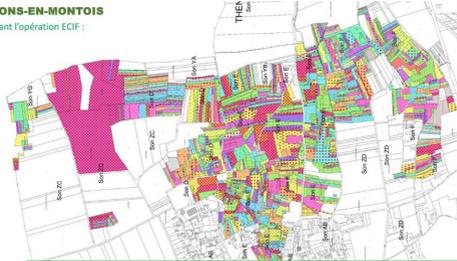
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE (77) Remembrement forestier, Échanges et Cessions d'Immeubles Forestiers (ECIF)



Le plus grand département d'Île-de-France a lancé une démarche volontariste de restructuration forestière à travers les Échanges et Cessions d'Immeubles Forestiers (ECIF).

L'objectif est de réduire le morcellement de petites parcelles privées pour aider les petites communes à restructurer leur foncier. Les forêts privées en Île-de-France sont généralement très morcelées : en Seine-et-Marne, la superficie moyenne d'une parcelle est inférieure à 1 hectare, ce qui complique leur gestion.

MONS-EN-MONTOIS
Avant l'opération ECIF :



Mons-en-Montois avant l'opération ECIF

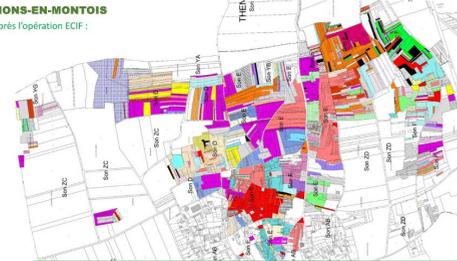
En les rassemblant, le projet améliore la cohérence territoriale des forêts, rendant les parcelles plus accessibles pour les opérations forestières.

Le Département finance jusqu'à 80 % des frais d'actes administratifs, incitant ainsi les propriétaires forestiers à participer aux échanges. Le projet a aussi pour objectif de favoriser l'accès au bois local pour la filière, en soutenant l'approvisionnement en ressources forestières.

Le Département, en partenariat avec un géomètre, organise des échanges entre propriétaires pour créer des ensembles forestiers plus homogènes.

Des actions ont été menées dans les territoires de Bassée Montois et du Pays de Nemours, qui comptent parmi les zones les plus morcelées de Seine-et-Marne. Les opérations incluent aussi l'identification des biens vacants et sans maître, permettant aux communes d'intégrer ces parcelles dans leur foncier forestier.

MONS-EN-MONTOIS
Après l'opération ECIF :



Mons-en-Montois après l'opération ECIF

Ce projet apporte des avantages écologiques et économiques : en facilitant une gestion forestière plus efficace, il contribue à la durabilité et à la valorisation de la filière bois locale. Par ailleurs, il permet une meilleure adaptation des forêts face aux défis climatiques en favorisant des massifs moins fragmentés et mieux protégés.

COMMUNE DE ROSNY-SOUS-BOIS (93) Rénovation d'une école maternelle en bois local avec la Bergerie de Villarceaux



La commune de Rosny-sous-Bois est située dans l'Est parisien et compte 46 000 habitants. Dans le cadre de son Plan écoles, la ville a entrepris la rénovation de l'école maternelle Bois-Perrier en 2021 visant à apporter davantage de confort aux élèves et à améliorer les performances énergétiques et la durabilité du bâtiment, qui souffrait d'une mauvaise isolation thermique. Ce bâtiment datait des années 1960.

Ce projet pilote a mis à l'honneur des matériaux biosourcés, tels que de la paille pour l'isolation thermique, du verre cellulaire fabriqué à partir de pare-brises recyclés pour l'isolation de la toiture, mais aussi du bois.

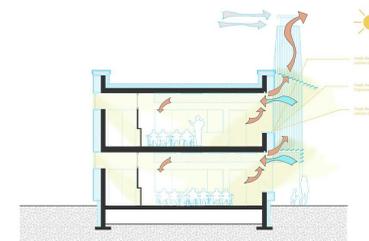
Le débardage des grumes a été réalisé en faisant appel à des chevaux. Dans le but de parfaire cette volonté de privilégier les circuits courts, la ville a fait appel à un scieur mobile.



Débardage des grumes
réalisé grâce à des chevaux

La ville a également voulu impliquer des savoir-faire locaux en impliquant un charpentier d'Île-de-France pour la construction de la charpente, renforçant ainsi les retombées économiques au niveau local.

Avec cette rénovation, Rosny-sous-Bois crée un modèle d'architecture durable et résiliente, aligné avec les objectifs de transition écologique tout en réalisant une école agréable à vivre pour les enfants et le personnel.



Ventilation naturelle

La structure et les menuiseries de ce projet sont réalisées en chêne, tandis que le bardage est en bois de châtaignier, deux essences nobles reconnues pour leur résistance, leur durabilité et leur esthétique.

La ville a passé un marché de fournitures de bois avec la Bergerie de Villarceaux, située au sein du Parc naturel régional du Vexin français. Ainsi, près de 30 % du bois utilisé provient des forêts du Vexin, réduisant ainsi l'empreinte carbone liée au transport des matériaux.



Vue extérieure de l'école

Jury du Trophée des forêts d'Île-de-France



De gauche à droite : Marc Feugère (URCOFOR) – Claire Fuentes (DRIAAF) – Pierre-Emmanuel Savatte (ONF) – Olivia Jarry (Fibois IDF) – Jean-Charles Bocquet (Ensemble Sauvons la Forêt de Chantilly / Jury Invité) – Claire Caillosse (Fibois IDF / Organisatrice) – François de Curel (CNPF) – Elodie Migot (Région IDF) – Birgit Töllner (LPO / Jury Invité) – Clotilde Garraud (URCOFOR / Organisatrice).

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur un des projets présentés ?

Contactez-nous : claire.caillosse@fibois-idf.fr
et clotilde.garraud@communesforestieres.org

Vous souhaitez déposer un projet pour la prochaine édition ?

Pour candidater, rendez-vous sur
<https://www.fransylva.fr/ur-ile-de-france-trophee.html>

**Dépôt des candidatures possible
d'avril à juillet 2025.**

CONCOURS ORGANISÉ PAR :



EN PARTENARIAT AVEC :



PARRAINÉ PAR :

